

## COURSE DES FORTS

Dimanche 4 décembre 2022

### BULLETIN D'INSCRIPTION



Réservé	
Dossard N° :	Règlement

#### Pré-inscription

Par courrier : Course des Forts : 2 place de la mairie, 90400 MEROUX-MOVAL (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre)

Par internet : Déposer votre nom, prénom, adresse et téléphone, date de naissance à l'adresse :

[secretariat@meroux-moval.fr](mailto:secretariat@meroux-moval.fr) (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2022) Renseignements téléphoniques : 03 84 56 04 30

Inscription et retrait des dossards le jour de la course dès 8 H 30.

NOM : Prénom :

Année de naissance : Sexe : M  F

☎ : ☎ : @

Adresse :

Code postal : Ville :

Je m'engage :

Course enfants : durée maximum 20 mn  Course des Forts : 7,6 Km  
A partir d'1 € - Départ : 10 H 45 7 € - Départ 9 H 30

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès d'AXA.

Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

La photocopie de la licence ou d'un certificat médical attestant de la capacité à la pratique de la course à pied en compétition est recommandée.

J'autorise..... à participer à la course des Forts en qualité de

Père/Mère,  Tuteur/tutrice,  Autres

Date : ...../...../2022 Signature :

## COURSE DES FORTS

Dimanche 4 décembre 2022

### REGLEMENT

La « Course des Forts » est une course pédestre organisée par la Commune de Meroux-Moval au profit du Téléthon. Elle ne fait pas l'objet d'un chronométrage et d'un classement officiels puisqu'elle s'inscrit dans le cadre des manifestations sportives non motorisées sur voie ouverte à la circulation publique sans classement final.

**Catégories :** La course (7,6 km) est ouverte aux coureurs licenciés ou non à partir de 16 ans. La copie de la licence ou un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition est recommandée.

**Parcours :** Le parcours de 7,6 km se déroule essentiellement sur route goudronnée. (900 mètres de chemins stabilisés). Départ et arrivée : place de la Mairie  
La course enfants se déroule autour de la mairie sur une durée maximum de 20 mn.

**Circulation :** La course se déroule sur des voiries et chemins communaux. Les traversées de départementales seront protégées par des commissaires de course. Les concurrents sont toutefois tenus de respecter le code de la route et toutes les consignes de sécurité et d'éviter toute imprudence. Les places de stationnement sont disponibles mais en nombre limitées devant l'église ou à l'ouvrage militaire de Meroux-Moval.

#### Organisation et tarifs :

Les inscriptions et retrait des dossards : A l'espace Part'Âges dès 08 H 30

Départ course enfants : 10 H 45 - place de la Mairie – Tarif : A partir d'un euro

Départ course des Forts : 9 H 30 : Place de la mairie – Distance : 7,6 Km – tarif : 7 €

Surveillance médicale assurée par la protection civile.

Ravitaillement offert à l'arrivée.

**Nota :** Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve si certaines conditions les y obligent.